

# COMPTE-RENDU COMITE DIRECTEUR – 10/12/2020

Présents en visio-conférence : Michèle C, Jean BM, Jean-Luc R, Benoît D, Agnès P, Hubert L, Alice C, Bénédicte V, Lionel A, Nicolas M, Julie B, Loïc R, Olivier R, Julien B, Eric P, Clarisse V.

## 1/ Bureau et responsabilités 2020-2021

Présidente :	<b>Clarisse VILLEDARY</b>
Vice-présidente - Correspondante FFCAM :	<b>Michèle CHEVALIER</b>
Secrétaire :	<b>Eric JACOB</b>
Trésorière :	<b>Agnès PEGURET</b>
Trésorier adjoint car-couchettes :	<b>Hubert LE PRIOL</b>
Responsable Permanenciers – Permanencière :	<b>Julie BAUDOUIN</b>
Directrice de la revue Le Crampon (en recherche de remplaçant) - Correspondante GUMS National :	<b>Mireille MORINEAU</b>
Responsable cars-couchettes :	<b>Jean BORDEAUX_MONTRIEU</b>
Responsable escalade et alpinisme :	<b>Loïc RAUCY</b>
Responsable Ski de Randonnée :	<b>Lionel AIGOUY</b>
Responsable Randonnée Pédestre :	<b>Jean-Jacques PELLETREAU</b>
Responsable Rando Sportive :	<b>Julien BAUDRY</b>
Responsable matériel – Permanencier :	<b>Marc BESSE</b>
Correspondante GUMS national escalade – Permanencière :	<b>Alice CAYLA</b>
Webmasters :	<b>Yves DELARUE</b> <b>Claude PASTRE</b> <b>Benoît D'HALLUIN</b>

Le bureau a été voté à l'unanimité.

## 2/ Car-couche/sorties Vs Covid-19

Suite aux annonces gouvernementales, les deux cars couchettes qui étaient prévus au début du mois de janvier ont été à leur tour annulés.

Le CD prend la décision de proposer dès maintenant des sorties ski de randonnée à partir du 23 janvier, afin de laisser la possibilité aux gumistes d'envisager d'y participer et de s'organiser. Un peu d'optimisme...en cette période encore bien triste...ça ne fait pas de mal. La décision est donc prise d'organiser un week-end ski de randonnée en co-voiturage le 23/24 janvier (destination : Alpes du Nord).

Le CD maintient les deux cars-couchettes qui étaient prévus les week-end du 30/31 janvier et du 6/7 février avec un basculement vers le co-voiturage si la situation sanitaire ne le permet pas.

Le CD se réserve la possibilité de demander aux personnes de faire le test antigénique, si cela est

possible et en fonction de la situation sanitaire, avant de partir en car-couche.

Les destinations choisies seront très certainement en France.

Pour le moment, on table sur un remplissage à 38, qui sera certainement abaissé. On propose à l'inscription un montant maximum (environ 160 euros) prenant en compte un plus faible remplissage (environ 26).

Le prix pouvant être baissé au moment du prélèvement, mais pas augmenté. Cela laisse de la flexibilité pour la somme prélevée pour chaque participant, dépendante de la situation au mois de janvier, encore incertaine.

Le CD accepte la possibilité qu'il y ait un déficit budgétaire sur ces premiers cars, s'il est possible de le faire partir à effectif réduit.

Un mail sera envoyé pour informer les skieurs probablement déjà sur les starting blocks.

### 3/ La permanence

#### Côté travaux :

La pose des murs en placo a débuté mardi 8 décembre.

Pour le placard, après concertation avec des permanenciers et aussi nos fins connaisseurs en bricolage, nous partons sur des étagères modulables sans tiroirs mais avec des caisses de rangements, et des supports pour les pelles et les cordes. Le choix s'est porté sur des portes en médium plutôt que des portes KZ en métal.

Il sera demandé à Marc Auffroy, ébéniste artisan de profession et gumiste de surcroît, un devis sur la base d'un plan plus détaillé de ce que nous voulons et de ce qu'il peut faire.

Il faudra juste qu'une petite équipe s'engage à passer huile/verni/ peinture sur les étagères et les portes et à repeindre aussi le petit local annexe par la même occasion !

#### Les permanences :

Une ouverture de la permanence est envisagée le jeudi 17 décembre de 18h à 18h30, ou sur une plage horaire plus restreinte en fonction de l'avancée des travaux (un mail sera envoyé).

Cela permettra aux gumistes starting bloqués ou en retard pour leurs courses de Noël de chercher du matos ou se réapprovisionner en bons VC.

### 4/ Subventions, formations

Pour le stage FFCAM du groupe espoir : une participation de 50 euros de la part du Gums pour chaque participant, par an (sur 2 ans) était demandée. Un rattrapage de l'année précédente qui n'avait pas été versé et un versement pour cette année sera fait.

Dans le cas des personnes qui ne peuvent pas déduire de dons et bénéficier d'un avantage fiscal, le Gums participe au remboursement des frais de formation à hauteur de 66%. (Ce cas est assez rare, les frais de formation sont normalement déclarés sous forme de dons à l'association, et donc déductibles des impôts). Le CD tient à rappeler qu'un engagement est attendu au sein du club, suite à ces formations, bien évidemment.

### 5/ Gums et réseaux sociaux.

Nicolas va réfléchir à un moyen de faire rayonner le club et ses valeurs en interne ou en externe sur les réseaux sociaux.

De quelle manière, avec quelle réglementation possible ? chaîne Youtube ? Facebook ?

A voir au prochain CD.

## ECHO DE BLEAU - 254

*Par d'Oleg Sokolsky*

*[ndlr : cet écho est initialement paru dans Paris-Cham].*

### Encore un Echonfiné.

Avant la liste des circuits entretenus cette année, où vous n'avez pas le droit de grimper actuellement, sauf si le kilomètre n'est pas dépassé, et à condition d'escalader fissa, nouvelle « notoire » : une « carte » IGN de la Forêt de Fontainebleau dans une nouvelle série : « **Découverte des lieux d'exception – Loisirs de plein air** ». Même pas 10 euros ; sympathique pour le porte-monnaie (quoique, voir plus bas...).

Même surface papier que notre 2417 OT (devenue « inextricabilis » vers les Trois Pi) avec une échelle différente : 1/16000 au lieu de 1/25000. Pourquoi pas ? Mais toutes les forêts du coin ne peuvent pas être représentées pour des raisons de surface disponible.

Rien de bien grave car, qui s'intéresse au Rocher du Duc (grimpeurs mis à part) ou à la magnifique carrière du Bois de l'Abbesse (je vous laisse chercher), je vous le demande ? (Suggestion d'un ami : pourquoi pas un recto/verso qui aurait permis d'intégrer les surfaces limitrophes : Coquibus, Bois de la Rochette, etc...)

Donc déplaçons le document :

très clair avec un fond vert bien atténué par rapport à la Top 25 :

- le parcellaire discret et bien lisible
- Les courbes de niveau ? Discrètes aussi mais parfaitement utilisables.
- Le tracé des sentiers : très lisible et, en prime, leur liste dans l'un des cartouches de la carte.